

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Saint-Martin à 17h00

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>Mme la Présidente rappelle que la Confrérie des Bouchers convie les députés au Revira de la Saint-Martin à 17h00. Une demande de modification de l'ordre du jour est présentée par M. le député Pierre-Yves Rapaz, afin de porter à l'ordre du jour une résolution à développer. Cette demande de modification est refusée par 52 non, 47 oui et 3 abstentions. Fort du soutien de plus de vingt députés, M. Pierre-Yves Rapaz demande l'introduction, dans l'ordre du jour, d'une intervention personnelle, conformément à l'art. 84 al. 3 LGC. A 16h35, Mme la Présidente salue à la tribune du public M. le Conseiller national Eric Voruz.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations : (10_INT_455) Pierre-Yves Rapaz, (10_INT_456) Jérôme Christen, (10_INT_457) Pierre-Yves Rapaz.</p> <p>Postulat : (10_POS_221) André Marendaz.</p> <p>Motion : (10_MOT_117) Béatrice Métraux.</p> <p>Résolutions : (10_RES_043) Pierre-Yves Rapaz, (10_RES_044) Jean-Michel Dolivo.</p>			
RENV-CE	3.	(10_INT_451) Interpellation Philippe Randin sur la décharge au lieu-dit Teilegg à la frontière Vaud-Berne (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	4.	(10_INT_454) Interpellation Philippe Grobéty et consorts - Hors zone à bâtir des applications de lois trop strictes (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	5.	(10_INT_446) Interpellation Jean-Luc Chollet - Quel avenir pour Grange-Verney ? (Souhaite développer)			
RENV-CE	6.	(10_INT_447) Interpellation Bernard Borel - Renvoi de Mme SB : où est la politique humanitaire et généreuse revendiquée par le Conseil d'Etat? (Souhaite développer)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(10_INT_450) Interpellation Raphaël Mahaim et consorts - Conférence de presse du Département de l'intérieur dans la campagne relative à l'initiative sur le renvoi : quelles règles de communication se donne le Conseil d'Etat vaudois pour les scrutins fédéraux (Souhaite développer)			
OA	8.	(309) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de CHF 1'563'000.- pour financer la part vaudoise aux frais de rénovation et de création de nouveaux locaux de la Haute Ecole spécialisée en Agronomie (HESA) à Zollikofen (BE), d'une part, autorisant le Conseil d'Etat à abroger le "Concordat concernant la Haute école suisse d'agronomie" (C-HESA) au 31 décembre 2011, d'autre part (2ème débat)  (2ème débat) : art. 1 à 3 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 110 oui et 1 non.	DEC.	Cornamusaz P.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(271) Exposé des motifs et projet de décret portant adoption de la première adaptation du Plan directeur cantonal et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats</p> <p>- Xavier Koeb et consorts demandant une modification de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) afin de juguler le mitage du canton par les villas et</p> <p>- Jacques Chollet et consorts - En réponse à la crise du logement et des objectifs du projet de plan directeur visant à la densification des secteurs urbanisés : Nous demandons au Conseil d'Etat de prendre des mesures rapides pour permettre une meilleure utilisation des volumes habitables dans les combles et par la surélévation de certains immeubles en particulier à toits plats.(2ème débat)</p> <p>(2ème débat) : examen des mesures : mesure E12 acceptée à l'unanimité sans discussion. Mesure E25: amdt Rithener est refusé par 69 non, 54 oui et 4 abstentions. Mesure E25 acceptée avec qqs abstentions. Mesure F12 : amdts Venizelos refusés en bloc par 68 non, 56 oui et 5 abstentions. La mesure F12 est acceptée avec qqs abstentions. Mesures F42, R11, R12, R13, R14 et R15 acceptées sans discussion. La carte du Plan directeur est acceptée. Fin du 2ème débat.</p> <p>(2ème débat) : projet de décret: art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, les différentes mesures et la carte du Plan directeur ainsi que le projet de décret sont adoptés par 108 oui et 3 abstentions.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Xavier Koeb, transformée en postulat lors de sa prise en considération, sont adoptées avec quelques abstentions (acceptation du rapport).</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Jacques Chollet, transformée en postulat lors de sa prise en considération, sont adoptées par avec quelques abstentions (acceptation du rapport).</p>	DEC.	Jaquet-Berger C.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	10.	(10_MOT_101) Motion Rémy Jaquier et consorts relative à la modification de la mesure A11 du Plan directeur cantonal  Les conclusions du rapport de la commission sur la motion Rémy Jaquier, transformée en postulat (10_POS_220) avec l'accord de son auteur, sont adoptées avec quelques avis contraires et abstentions (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DEC	Jaquet-Berger C.	
TRAITE	11.	(GC 148) Demandes de grâce de NC.CF - N.A - M. CLH - S.D  Bulletins délivrés : 135 ; bulletins rentrés : 134 ; bulletins nuls : 0 ; bulletins valables : 134 ; bulletins blancs : 1 ; majorité absolue : 68.  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées. Les demandes de grâce de (a) N. C. C. F., (b) N. A., (c) M. C. L. H., et (d) S. D. sont refusées par, respectivement, (a) 113 voix, (b) 99 voix, (c) 83 voix et (d) 73 voix .			
RENV-COM	12.	(10_MOT_114) Motion Cesla Amarelle et consorts au nom du groupe socialiste demandant un base légale cantonale régissant les mesures en établissement fermé (art. 59 al. 3 et 64 al. 4 CP) (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	13.	(10_MOT_115) Motion Bertrand Clot et consorts demandant de légiférer en vue de l'implantation d'éoliennes sur le territoire vaudois et de prévoir une loi spécifique pour la construction d'éoliennes (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion, avec l'accord du motionnaire suite aux débats en plénum, est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	14.	(288) Exposé des motifs sur la stratégie cantonale de lutte contre la pauvreté et projet de loi sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) et projet de loi modifiant la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV) et projet de loi modifiant la loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et rapport intermédiaire au postulat Grégoire Junod et consorts pour une assurance perte de gains en cas de maladie dans le Canton de Vaud (Suite des débats) (1er débat)  (Suite des débats) (1er débat) : entrées en matière sur les projets de lois modifiant la LASV et la LOF sont acceptées avec quelques abstentions. LASV: art. 31 : amdt com à l'al. 2ter est accepté avec qqs abstentions. Art. 31 amendé accepté avec qqs abstentions. Art. 43bis et 46 acceptés avec qqs abstentions. Fin du 1er débat. LOF: art. 2 accepté. Fin du 1er débat.	DSAS.	Martinet P. (Majorité), Pache R. (Minorité)	
RENV-CE	15.	(10_INT_452) Interpellation Jacques-André Haury au sujet d'une certaine dérive totalitaire de la psychiatrie universitaire (Souhaite développer)			
RENV-CE	16.	(10_INT_453) Interpellation Sandrine Bavaud - L'économie sociale et solidaire : quelles perspectives pour le Canton de Vaud ? (Souhaite développer)			
RENV-CE	17.	(10_INT_448) Interpellation Anne Papilloud et consort - En avril ne te découvre pas d'un fil (Souhaite développer)			
RENV-CE	18.	(10_INT_449) Interpellation Anne Papilloud - "Cette pâte un peu molle mais qui avait du goût !" (Souhaite développer)			
TRAITE	19.	(09_INT_290) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Roulet demandant si les CMS peuvent refuser de prendre en charge un patient	DSAS.		

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	20.	(10_MOT_093) Motion Catherine Roulet et consorts demandant si le canton de Vaud est pingre avec ses handicapés  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec un avis contraire et quelques abstentions (prise en considération partielle de la motion et renvoi au Conseil d'Etat).	DSAS, DFIRE	Mercier P.A.	
RENV-CE	21.	(10_MOT_100) Motion Alette Rey-Marion et consorts au sujet des Solarium self-service : Attention danger !  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 80 oui, 8 non et 12 abstentions (prise en considération totale de la motion et renvoi au Conseil d'Etat).	DSAS	Martinet P.	
REF	22.	(10_MOT_110) Motion Bernard Borel et consorts pour une gratuité ou une subvention ciblée pour les transports publics dans toute la communauté tarifaire  La transformation de la motion en postulat est acceptée par 67 oui, 60 non et 4 abstentions. Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont refusées par 72 non, 59 oui et 3 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 72 non, 60 oui et 2 abstentions (classement de la motion transformée en postulat).	DSAS, DINF	Christen J. (Majorité), Grandjean P. (Minorité)	
REF	23.	(09_POS_134) Postulat Bernard Borel et consorts concernant la prise en charge médicale des migrants, un enjeu de santé publique  Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 67 oui, 58 non et 3 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 64 oui, 56 non et 7 abstentions (classement du postulat).	DSAS	Buffat M. (Majorité), Aubert M. (Minorité)	
RENV-CE	24.	(09_POS_135) Postulat Catherine Labouchère et consorts intitulé les 50 heures hebdomadaires des médecins-assistants : un bilan s'impose  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSAS	Calpini C.	
RENV-T	25.	(09_POS_144) Postulat Filip Uffer et consorts pour une politique d'action sociale gérontologique favorisant la participation et l'autodétermination des personnes âgées	DSAS	Payot F.	23/11/2010

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	26.	(09_POS_148) Postulat Jérôme Christen et consorts intitulé Evitons de faire un hôpital pour les automobilistes  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 108 oui, 4 non et 8 abstentions (classement du postulat).	DSAS, DEC	Grandjean P.	
RENV-CE	27.	(09_POS_162) Postulat Catherine Labouchère intitulé Travail précédant l'aide sociale, une mesure adéquate pour notre canton  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec un avis contraire et quelques abstentions (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSAS	Wehrli L.	
RENV-CE	28.	(09_POS_166) Postulat Ginette Duvoisin et consorts demandant au Conseil d'Etat de renforcer et d'élargir les missions de l'IST (Institut universitaire romand de Santé au Travail)  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées avec quelques avis contraires et abstentions (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSAS	Martinet P.	
RENV-COM	29.	(10_MOT_116) Motion Claude-Eric Dufour et consorts demandant une loi spécifique concernant l'accueil parascolaire (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-T	30.	(269) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne(1er débat)	DFJC.	Fiora-Guttmann M. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	23/11/2010
RENV-T	31.	(10_MOT_097) Motion Jérôme Christen et consorts en faveur de la défense de l'usage de la langue française	DFJC, DFIRE	Chollet J.M.	23/11/2010
RENV-T	32.	(09_MOT_084) Motion Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste demandant l'harmonisation des tarifs des frais de garde au sein des structures d'accueil de jour affiliées à FAJE par l'instauration d'un taux d'effort pour l'ensemble des réseaux LAJE	DFJC	Golaz F. (Majorité), Reichen G. (Minorité)	23/11/2010

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	33.	(09_POS_158) Postulat Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste pour une réalisation rapide de l'article 63a de la Constitution. Obligation pour les communes d'organiser un accueil parascolaire	DFJC	Mayor O.	23/11/2010
RENV-T	34.	(09_POS_161) Postulat Claudine Wyssa et consorts au nom des groupes radical et libéral pour que l'accueil parascolaire ne subisse pas le même sort que les écoles de musique et demandant de donner le lead aux communes vaudoises	DFJC, DINT	Mayor O.	23/11/2010
RENV-T	35.	(10_INT_396) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion - Accueil de jour, une pression supplémentaire sur les finances publiques vaudoises à partir de 2011	DFJC.		23/11/2010
RENV-T	36.	(10_POS_176) Postulat Jacques Nicolet et consorts demandant si les fonctions de cantonniers, employés de voirie ou employés communaux ne méritent pas l'obtention et la reconnaissance d'un véritable CFC	DFJC	Dolivo J.M.	23/11/2010
RENV-T	37.	(10_INT_348) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel intitulée Tests de sélections des apprentis (basic-check ou multi-check) - ce sont toujours et encore les parents qui paient	DFJC.		23/11/2010
RENV-T	38.	(09_MOT_086) Motion Pierre-Yves Rapaz et consorts demandant au Conseil d'Etat de modifier la loi scolaire pour introduire l'interdiction du port du voile tout au long de la scolarité obligatoire	DFJC	Bernhard M. (Majorité), Rapaz P.Y. (Minorité)	23/11/2010
RENV-T	39.	(10_INT_374) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet et consorts : nouveau centre de formation post-obligatoire de Nyon, assez tergiversé!	DFJC.		23/11/2010
RENV-T	40.	(04_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy sur la situation financière de certains gymnasiens dont les bourses d'études ne suffisent pas.	DFJC.		23/11/2010
RENV-T	41.	(10_POS_181) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts pour une égalité de traitement entre tous les enseignant-e-s spécialisé-e-s du secteur public et parapublic	DFJC	Reichen G.	23/11/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :